



Ecole Lamartine
élémentaire
ST MICHEL S/O
21 rue LECOCC
01 69 46 00 94

Année scolaire 2014 2015

Troisième Conseil d'école du mardi 16 juin 2015

Compte rendu Relevé de conclusions

Présents: enseignants : Mmes Desquest, Krebs, Chenet, Hervoir, Audibert, Gleize, Fur, Boubaya-Leveque, Flageul, M. Larraufie, Drouin et Chartier.

DDEN absente

Parents : Mmes Khelil, Seureau, Mounier et Marival, M. Harbit et Martinelli

Secrétariat : Mme Krebs

ORDRE DU JOUR : voir PJ1

1- Odeurs

Point avec les représentants de la Municipalité sur le dossier Odeurs, à la fois des sols et des remontées de canalisations .

Travaux programmés pour cet été de remise en état des canalisations dans le vide sanitaire de l'école et de l'évacuation principale, modifiée lors des travaux de construction du bâtiment de logement.

Concernant les sols, les analyses ne permettent pas de désigner le responsable, entre colle et produit d'entretien.

Les analyses n'alertent sur aucun seuil de toxicité

2 options au sujet des sols :

- la VMC, à programmer au budget 2016, 300 000€ de devis, sans résolution réelle de l'origine du problème (simplement dilution par aération)

- le changement de produits de nettoyage : des produits d'entretien d'origine naturelle vont être utilisés après un gros dégraisage des détergents accumulés depuis 2008. Brosse à l'eau au 2ème étage durant l'été et au 1^{er} étage à l'Automne

Test de nouveaux produits enzymatiques naturels

2- travaux 2015

- demandes d'adaptation et d'aménagements devant l'entrée de l'école, bancs supplémentaires, abri contre la pluie, espace de jeu . Des travaux ont été réalisés sur les accès et les circulations mais des marquages au sol restent à modifier (stationnement, marquages provisoires durant les travaux (cheminement piéton))

- demande de tables pour le RASED, finir les rideaux des salles, suppression des bacs à sable et de la structure jeu (nouvel équipement : piste de billes)

à noter : les dégâts dus à la balayeuse qui emboutit régulièrement les poteaux en bois (barrière, pied de tableau)

- demande par les parents d'élèves d'un panneau d'information extérieur et d'une boîte à lettres

à noter : le panneau côté Lecocq est inutilisable en raison de la pose d'une nouvelle poubelle qui en empêche l'ouverture.

3- Vigipirate

toujours au niveau maximal, mais difficulté d'application sur le secteur, allée Eric Satie, de propriété privée, barrières et rubans retirés très vite, peu de discipline de la part des automobilistes, qq cas d'incivismes.

La dépose minute, rue Lecocq, reste neutralisée.

4 – Effectifs

253 actuels

prévisions de rentrée : 244 sans les arrivées (10 inscriptions et dérogations) ou les déménagements éventuels

Mais nouveau dispositif

Ecole à attention pédagogique particulière, qui permet de bénéficier du seuil d'ouverture/fermeture des secteurs prioritaires (25+1)

L'école est donc susceptible de bénéficier d'une ouverture à 251 élèves (11ème classes), un comptage sera effectué par mme l'Inspectrice de circonscription le jour de la rentrée.

Il faut donc envisager 2 architectures, à 10 et à 11 classes, l'ouverture nous permettant de créer un double-niveau CE1/CE2, qui déchargera les CE2 et permettra un allègement significatif des effectifs des classes de CE1.

Il est donc possible que nous ayons besoin de matériel (tables chaises) à la rentrée

A noter pour information : modification de la prise en compte du quartier dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de la Ville. Dorénavant, la ZUS qui couvrait tout le BdR est une zone dite de « veille », seule demeure intégré au secteur priorisé un secteur très localisé de la rue Lecocq/Fauré et de la rue Boieldieu (diminution de 7/8ème de la zone urbaine sensible, du fait d'une modification du mode de calcul). Ces habitations relèvent de notre secteur scolaire.

5 - Questions diverses parents

2015- 2016

L'équipe évoluera en 2015 avec l'arrivée de 3 nouveaux collègues. Notre supérieure hiérarchique, Mme l'Inspectrice de circonscription change également. Mme Nadine Petit remplace Mme Martine Lageat-Favre

Rythmes scolaires

allongement de la pause méridienne (11h45/14h) et mise en cohérence des horaires de l'après midi pour tous les jours (fin des classes à 16h) Classe le mercredi matin. Plus de récréation l'après midi

Les enseignants s'inquiètent du rallongement de la pause méridienne, la plage 13h50/14h étant déjà un moment difficile et la remise au travail de 14h étant compliquée : peut-être faudra-t-il envisager des aménagements

Budget

Sur le compte OCCE nous sommes crédateurs de 4 400€, mais nous restent à régler quelques factures ; Le solde de fin d'année devrait se situer à + 3 000€.

projets scolaires

constat de difficulté à mobiliser les élèves et leur familles sur certains projets musicaux ou certaines sorties. Les spectacles organisés hors temps scolaires sont souvent désertés par les élèves et leurs parents (2/3 d'absence sur le spectacle des Choeurs scolaires pour une classe de CM2, 1/4 pour la première partie à l'EMC avec l'orchestre national d'Ile de France), sorties annulées faute d'encadrement. C'est préoccupant, les parents proposent de solliciter plus largement les familles de toutes les classes pour les accompagnements et d'insister sur l'information pour éviter les absences.